



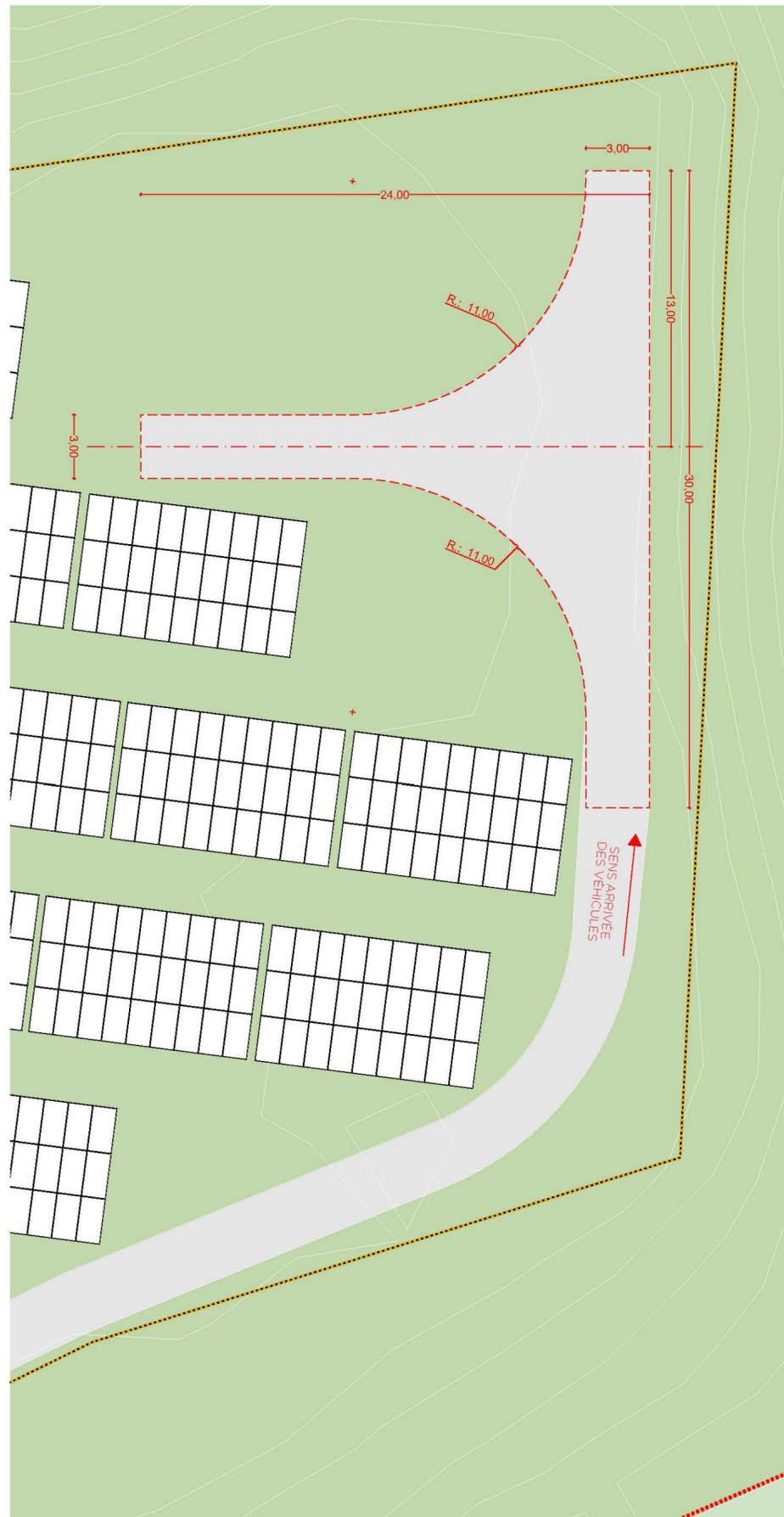
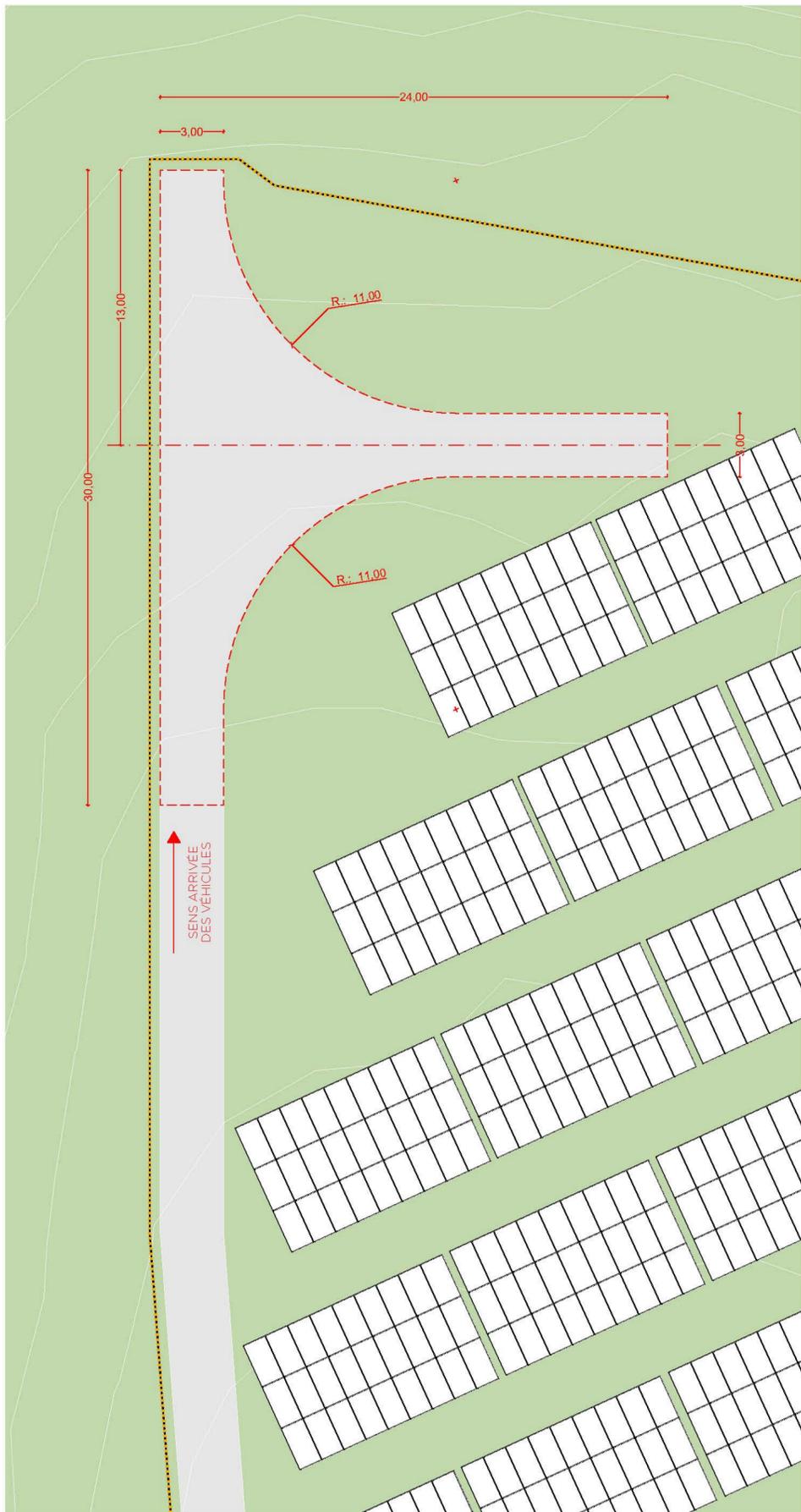
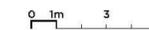
PC - 02d

PROJET
AIRE DE RETOURNEMENT POMPIERS CÔTÉ NORD-OUEST 1.200e

AIRE DE RETOURNEMENT POMPIERS CÔTÉ NORD-EST 1.200e

ENTRÉE 1.200e

PLANS



PC - 04b

PROJET

NOTICE

Solidor Architecture SARL
 6 rue Oberkampf, 75011 Paris
 mail@solidorarchitecture.com
 Capital social : 4000 €
 Siret : 850 736 539 00014

NOTICE DESCRIPTIVE

POINT 02 - LE PROJET ET SON INSERTION DANS LE SITE

A - L'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN

L'accès piétons et voitures se fait au sud-ouest de la parcelle depuis le carrefour avec l'impasse «la basse hayais» et la rocade de l'Aumallerie via un portail de 6m de large.

De faibles terrassements seront réalisés afin de permettre l'implantation de la centrale solaire et la bonne installation des panneaux photovoltaïques.

En ce qui concerne la création des pistes de circulation, un décapage sur une dizaine de centimètres de profondeur sera réalisé, limitant tous travaux d'affouillement ou de terrassement.

Aucun terrassement lourd n'est à envisager.

B - COMPOSITION ET ORGANISATION DU PROJET :

Programme :

Le projet consiste à réaliser une centrale photovoltaïque au sol pour la production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil

Ce projet de centrale photovoltaïque de Javené prévoit l'installation de 6 804 modules photovoltaïques d'une puissance unitaire de 545 Wc. La puissance totale prévisionnelle est de 3,7MWc.

Les modules sont disposés sur des structures métalliques ou tables, chaque table comptant 27 modules : 3 lignes superposées de 9 modules (en format portrait). Les tables sont orientées plein sud, et inclinées à 18° par rapport au sol. La hauteur maximale (côté nord) est de 3m, la hauteur minimale (côté sud) est de 0,8m. Les tables sont agencées en ligne est-ouest, espacées de 3m.

Des onduleurs sont répartis dans la centrale de manière décentralisés. Ils sont fixés directement sur les structures, sous les modules.

Les modules sont reliés entre eux par des câbles abrités sous les structures. Le câblage entre les tables et vers le poste de transformation est enterré ou potentiellement en chemin de câbles.

Un poste de transformation et de livraison de 10x3m (dimensions maximales) est situé près de l'entrée du site. Sa hauteur totale est de 3,6m, sa base étant remblayée sur 80cm.

Pour des raisons de sécurité, une citerne souple de 120m³ est installée près de l'entrée.

Le site dispose aussi d'une caméra de sécurité et d'une station météo.

Une piste périphérique en U entoure le site de l'est à l'ouest en passant par le sud, dimensionné selon les préconisations du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Des espaces de retournement sont aménagés à chaque extrémité, afin de permettre la desserte de l'ensemble de la centrale par les véhicules d'entretien et

de secours.

En dehors de cette piste, le sol restera enherbé et sera entretenu par écopâturage.

Une clôture grillagée de 2m de haut ceint le site, dont l'accès sera contrôlé par un portail de 6m de large.

Une haie arbustive d'environ 3m de haut sera plantée au sud, en bordure de la rocade.

L'électricité sera injectée sur le réseau public de distribution via un câble enterré, qui rejoindra le réseau existant probablement au niveau du rond-point de l'Aumallerie. Néanmoins le tracé définitif de ce raccordement sera déterminé par Enedis lors de la phase travaux.

Déroulement du chantier :

Le chantier, c'est-à-dire les travaux de construction de la centrale photovoltaïque au sol, s'organise en plusieurs étapes, certaines d'entre elles pouvant débiter concomitamment, pour une durée totale estimée aux alentours de 6 à 8 mois.

Une base vie sera temporairement installée afin de pouvoir abriter les différentes personnes intervenant sur le chantier.

Le terrassement et l'aménagement éventuel du terrain permettent la préparation de l'ensemble des travaux nécessaires à la réalisation de la centrale. Associés au défrichage/débroussaillage, à la mise en place de la clôture, de la voirie et de la plateforme, l'accès au chantier est contrôlé et facilité pour toutes les étapes suivantes.

Il conviendra ensuite de réaliser les tranchées destinées à accueillir les lignes HTA entre les postes de transformation et le poste de livraison, câbles AC basse tension des onduleurs jusqu'aux postes de transformations, et câbles DC des modules photovoltaïques jusqu'aux onduleurs.

De manière successive interviennent la réalisation des fondations des structures, le montage mécanique des structures, et la pose des panneaux sur ces structures.

Dans le cas où cela est nécessaire, la pose des chemins de câbles est réalisée ensuite avec le passage des câbles DC HT AC et raccordement. Les fondations des postes, leur pose et leur raccordement sont ensuite réalisées.

Il ne restera que la mise en place des éléments de mesure météo, de supervision et de vidéosurveillance.

Réseaux :

Le traitement d'eaux pluviales ne sera pas modifié par rapport à l'existant. La topographie générale du site ne sera pas modifiée. Les structures solaires ne faisant pas obstacle à l'écoulement des eaux de par leur faible emprise au sol, le ruissellement au sol ne sera pas modifié

Tous les raccordements électriques de la centrale seront enterrés dans la mesure du possible.

Stationnement :

Trois places de parking sont aménagés à l'intérieur de la parcelle en face du poste transformation.

C - COMPOSITION ET VOLUME DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES ET LE RAPPORT AUX CONSTRUCTIONS OU PAYSAGES AVOISINANTS :

Traitement des constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain :

Afin de garantir la sécurité des installations, une clôture grillagée de 2m de haut sera disposée sur le pourtour du site, ainsi qu'un réseau de caméras de surveillance.

Afin de ne pas porter atteinte à la libre circulation des espèces (petits mammifères et reptiles), la clôture sera équipée de passes-faune sur la totalité du périmètre.

La faible hauteur des structures permet une bonne intégration paysagère du projet.

Une haie arbustive d'environ 3m de haut sera plantée au sud, en bordure de la rocade.

D - MATÉRIAUX ET COULEURS DES CONSTRUCTIONS

L'ensemble des structures de support sont de type métallique galvanisé à chaud, la hauteur maximale (côté nord) est de 3m, la hauteur minimale (côté sud) est de 0,8m.

Le poste de transformation et de livraison sera en béton et de couleur RAL 6009 vert sapin.

La caméra de sécurité sera fixée sur un tube en acier galvanisé à chaud.

La clôture et le portail seront de couleur vert RAL 6005.

Les panneaux photovoltaïques seront de couleur bleu ardoise.

La citerne souple sera teinte en RAL 6032.

E - TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES, PLANTATIONS ET ENTRETIEN

Une haie arbustive d'environ 3m de haut sera plantée au sud, en bordure de la rocade.

Une partie de la végétation existante devra être défrichée pour permettre l'implantation des structures des panneaux photovoltaïques et du cheminement de sécurité en périphérie du site.

En dehors de cette piste, le sol restera enherbé et sera entretenu par écopâturage.

Les surfaces au sol correspondant aux espaces entre les panneaux et sous les panneaux seront laissées en l'état.

Ainsi, à la suite de la pose des modules, une reprise rapide de la végétation existante sera favorisée.

De manière générale, suivant les recommandations de l'étude environnementale, toutes les mesures nécessaires à la préservation d'une faune et d'une flore particulière, seront mises en place.

F - MOYEN CONTRE LES INCENDIES

Le local électrique (point de livraison) sera équipé une coupure générale électrique unique pour l'ensemble du site et de deux extincteurs à CO2 ainsi que d'équipements de protection des personnes.

Pour des raisons de sécurité, une citerne souple de 120m³ est installée près de l'entrée du site.

L'ensemble des préconisations relatives à la sécurité du site émises par les sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine seront mises en place lors de la construction de la centrale photovoltaïque.

Desserte incendie :

Les services de secours et de lutte contre l'incendie utiliseront les accès, pistes et voies de retournement du site :

-Toutes les pistes intégrées dans le projet seront dimensionnées pour accepter les véhicules d'intervention. Largeur de route 3m avec aire de retournement en L à l'extrémité des deux voies en impasse.

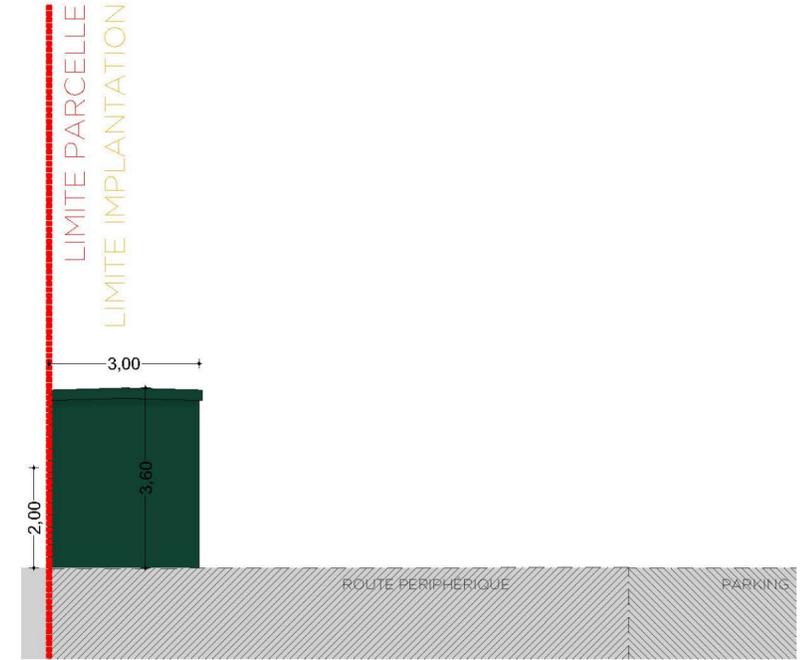
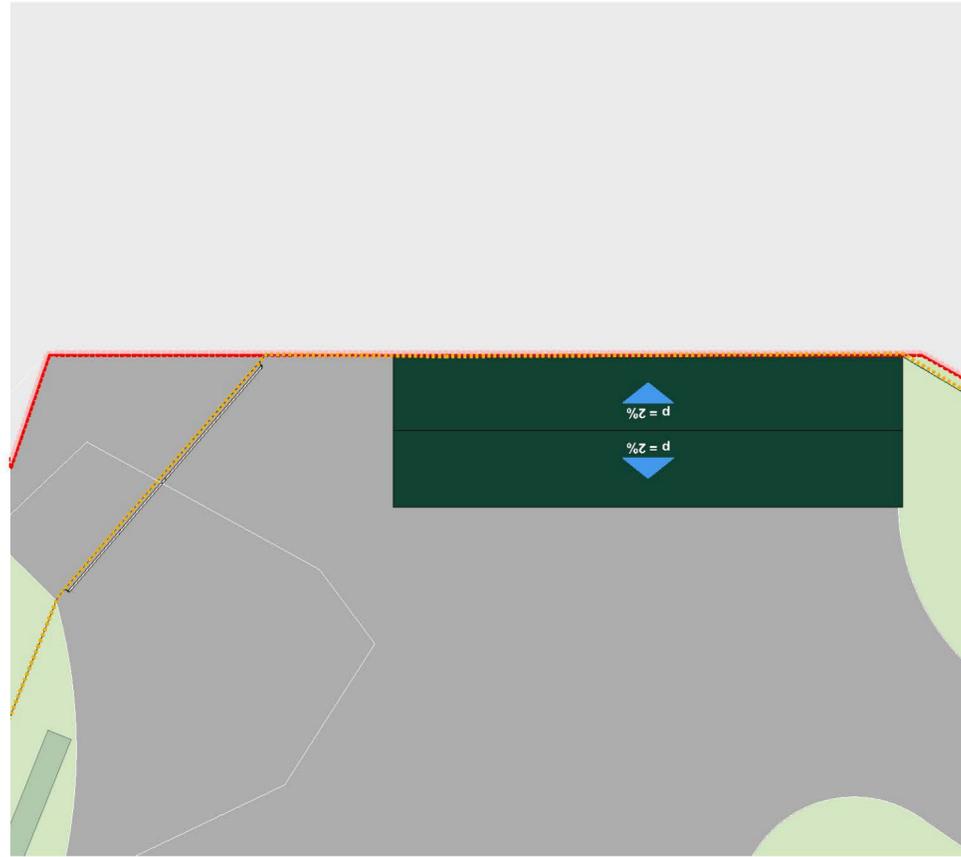
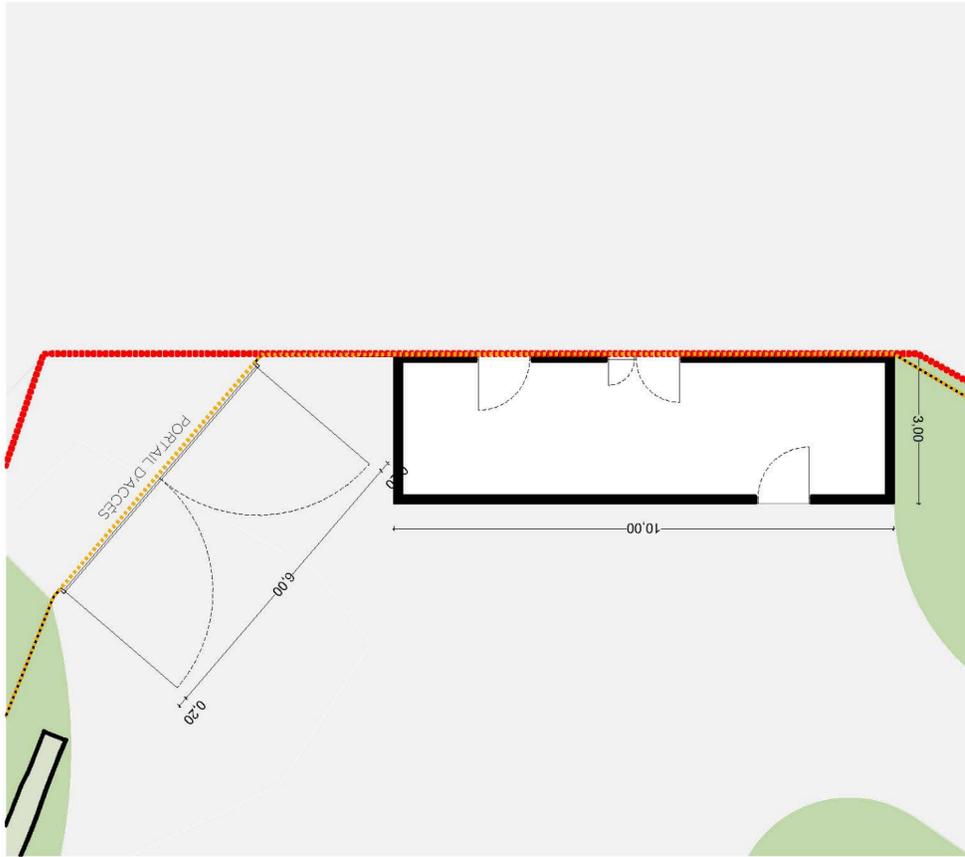
Un plan d'intervention sera placé à l'entrée du site.

PC - 05a

PROJET
PLAN POSTE DE LIVRAISON ET TRANSFORMATION 1.100e

PLAN TOITURE POSTE DE LIVRAISON ET TRANSFORMATION 1.100e

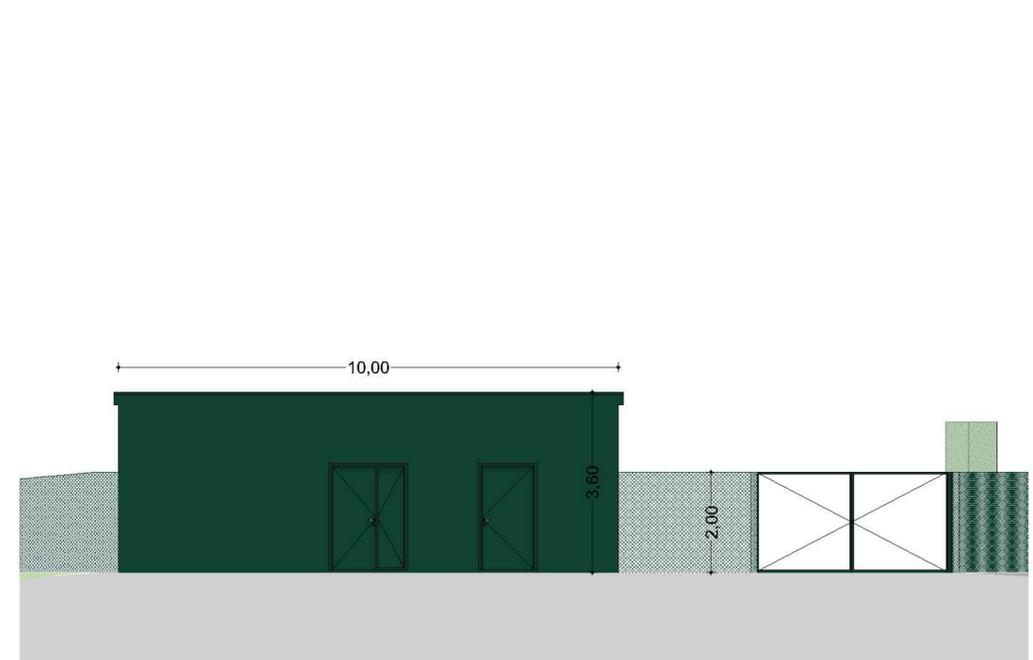
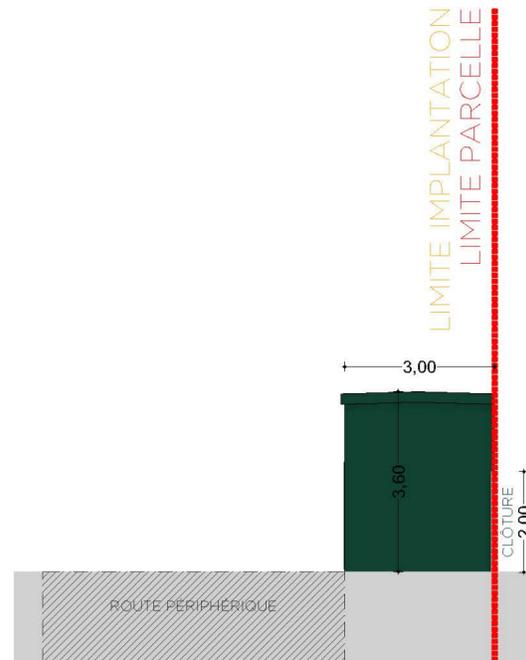
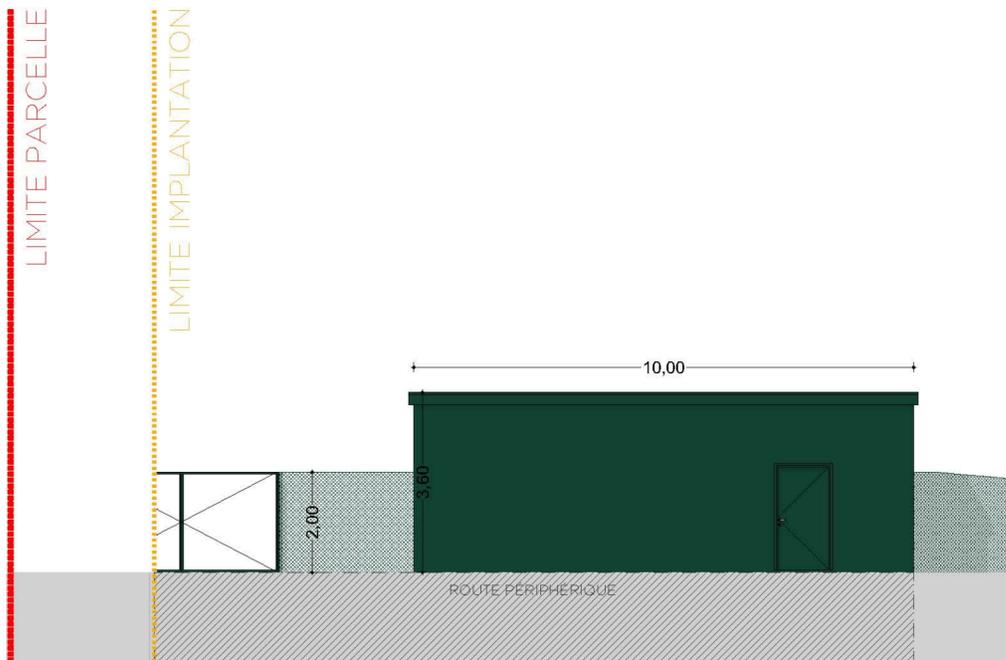
ÉLÉVATION SUD 1.100e



ÉLÉVATION EST 1.100e

ÉLÉVATION NORD 1.100e

ÉLÉVATION OUEST 1.100e



RAL DU BÂTIMENT : RAL 6005 OU ÉQUIVALENT